

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GARD

182 ROUTE DE SAUVE -BP 57012- 30910 NIMES CEDEX 2

Tél: 04 66 62 11 11

@: contact@fdc30.fr



www.fdc30.fr

COMMUNIQUE OUVERTURE CHASSE DU SANGLIER

La Fédération Départementale des Chasseurs du Gard rappelle à l'ensemble de ses adhérents le maintien de l'ouverture de la chasse du sanglier en battue le 15/08/2022.

Considérant la sensibilité actuelle face aux risques d'incendies et feux de forêts, il est demandé aux chasseurs de faire preuve de prudence et d'une grande vigilance en respectant scrupuleusement les règles élémentaires de sécurité et de bonne conduite imposées.

Dans le cadre de la prévention des dégâts, il est recommandé de favoriser l'organisation des battues en zone de plaine, en bordure des vignes ou des cultures sensibles afin de limiter la prolifération des dégâts qui est avérée en cette période de sécheresse. Et de ne pas mettre en place des battues au cœur des massifs boisés afin d'éviter le déplacement des compagnies d'animaux depuis les bois vers la plaine.

Il est également rappelé l'intérêt de maintenir l'approvisionnement des points d'eau dans les territoires afin de sauvegarder les espèces vulnérables en cette période de l'année et de ne pas procéder au nourrissage des sangliers (interdiction par la loi sauf agrainage dissuasif autorisé par la Fédération).

Le Président Gilbert BAGNOL



COMMUNIQUE D'INFORMATION